



GAZETTE MUNICIPALE DE ROUGON



N° 8 - Décembre 2015



LE MOT DU MAIRE

Tout d'abord un mot de remerciement pour le personnel municipal qui jour après jour, tout au long de l'année, assurent les services auprès de la population.

J'adresse également mes remerciements à tous les bénévoles qui, à travers les diverses associations, animent notre village, ainsi qu'aux conseillers municipaux qui assurent la représentation de la Commune dans les diverses instances auxquelles elle est associée.

À toutes ces personnes ainsi qu'à tous les Rougonnais, mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année.

C'est aussi un mot d'humeur pour tous les acteurs d'incivisme (stationnement gênant, occupation du domaine public, chiens errants, dépôts d'encombrants) qui font que vivre ensemble est parfois pénible. Je formule des vœux pour que ces actes d'incivisme cessent sans qu'il soit nécessaire de faire appel à la force publique.

Jean-Marie Audibert

À propos des événements du 13 novembre.

Cette gazette ne pouvait pas paraître sans rendre un hommage aux victimes des attentats de Paris. Tous nos mots ne pourront pas soulager la douleur de ceux qui ont perdu un membre de leur famille, un ami ; mais ils nous permettent au moins de nous élever contre cette barbarie qui s'attaque à des innocents.

Pendant un moment nous avons eu envie de ne pas publier cette gazette qui relate tant de festivités unissant les Rougonnais et leurs amis ; mais ce serait baisser les bras.

C'est pourquoi nous devons continuer nos travaux, nos réjouissances et nos fêtes, tout en pensant à ceux qui ne sont plus.



Le Conseil Municipal

Au sommaire de ce numéro :

La vie du village	2	Actions réalisées ou engagées	13
Festivités	7	Informations municipales	13
État civil	12		

LA VIE DU VILLAGE

- Mars 2015 : élections départementales.



Résultats des élections départementales (ex-cantoniales) dans le canton de Castellane : Gilbert Sauvan et Alberte Vallée sont élus.

À Rougon ils ont recueilli 85,71 % des suffrages dès le 1^{er} tour.

- Samedi 4 avril 2015 : atelier d'écriture.

Une première expérience pour tous les participants, qui ont découvert leur talent sur le thème du *"temps"* : nous étions dans l'ancienne classe de Monsieur Blanc pour apprendre à écrire...

Dominique Cerdan, animatrice des *"Ateliers de la différence"*, nous a accompagnés et encouragés ; elle a eu beaucoup d'imagination pour donner des pistes d'écriture aux débutants téméraires que nous étions et aux deux adolescents présents à l'atelier.



Il y a eu des moments de réflexion pour trouver les expressions contenant le mot temps, de poésie pour composer un acronyme de Rougon, de fou-rires avec les deux pastiches de la fable du corbeau et du renard, revue et corrigée par nos deux adolescents. Inspirés par un texte de Perec (*"je me souviens..."*), chacun s'est souvenu de son passé avec nostalgie ou joie. Puis nous avons réglé nos comptes avec une *"lettre au temps"* pour finir par un *"avis de recherche"* sur le temps perdu.

Cet atelier était suivi de la **"Soupe aux livres"** où nous avons retrouvé avec joie M. et Mme Darot accompagnés du poète et chanteur "guyCguy" qui se définit lui même comme un *"Artisan en chansons françaises"*, et du conteur Vincent Darmuzey.

Le premier thème choisi était de remonter le temps jusqu'à l'époque de Monsieur Blanc, instituteur à Rougon et explorateur des Gorges du Verdon ; puis nous avons évoqué la guerre de 14-18 et lu des passages de livres qui parlent de cette douloureuse époque et des guerres qui ravagent encore notre planète.

Le deuxième thème portait sur la vie des Provençaux, depuis l'époque de nos grands-parents jusqu'à aujourd'hui, avec beaucoup d'auteurs qui ont su décrire les beautés et les difficultés de notre région. Toutes ces lectures, entrecoupées de contes et de musique, nous ont aussi donné l'occasion de découvrir une grande richesse de thèmes abordés par les éditions *Parole*.

Pendant l'entracte de ces activités culturelles, l'assistance s'est réchauffée grâce à la dégustation des soupes mitonnées par les Rougonnaises et des gaufres confectionnées par Carine et François.

Organisées par le Comité des Fêtes, ces deux manifestations qui ont eu un grand succès sont à renouveler au printemps prochain.

- Vendredi 24 avril 2015 : adieu à la cabine téléphonique.



Malgré tous les courriers envoyés par la Mairie à France-Télécom pour le maintien des trois cabines téléphoniques de la commune, deux d'entre elles (celles de Rougon et du Point Sublime) ont été enlevées ; seule la cabine du camping a été conservée, car elle reste la seule possibilité de téléphoner, le réseau sans fil ne permettant pas d'utiliser les portables dans les gorges.

- Vendredi 1er mai 2015 : aubade en fanfare.



C'est avec stupéfaction, curiosité et quelquefois grogne que les Rougonnais se sont réveillés le 1er mai au son de la fanfare des étudiants de l'École Centrale de Paris, la "Band'à Joe" : ils encourageaient leurs camarades marcheurs, coureurs à pied et cyclistes, dans leur descente de Suech.

Ils étaient partis de Castellane à 4 h du matin pour rejoindre Moustiers par les chemins de randonnée, dernière étape d'un raid débuté à Venelles. Il fallait être jeunes pour avoir besoin de s'aérer les poumons et le cerveau en se lançant un tel défi !

- Samedi 23 mai 2015 : fête de la Nature.

Le Comité des Fêtes a organisé cette manifestation, dont le thème cette année était "l'eau".

Trois expositions illustraient ce thème : dans la salle Susini, une magnifique série de posters de Yann Artus-Bertrand sur la sauvegarde de notre planète (prêtée par la directrice de l'école de La Palud) ; sous un barnum mis à notre disposition par la Société de Chasse : une exposition des travaux réalisés par les enfants de l'école de La Palud, ainsi que "Histoire d'une rivière généreuse et d'un gourmand raisonnable" (prêtée par le Parc Naturel Régional du Verdon).

Dans la matinée, au balconnier, une conférence sur la biodiversité animée par Dominique Chavy, membre du PNRV, et la projection du film de Fernand Garnier intitulé "Économie... Écologie... Recherche d'un fragile équilibre au pays du Verdon" ont alimenté une réflexion utile sur un sujet sensible. Fernand a aussi projeté un film très émouvant en hommage à Prosper Maurel.

Les enfants n'ont pas été oubliés : une "chasse au trésor de l'eau" dans le village les a amenés à compléter une frise chronologique des événements concernant l'eau, de 1861 à nos jours. Les valeureux participants ont été récompensés par des lots du Comité des Fêtes et des moulins à eau construits par Jean-Louis Bacquart. Leur soif a été étanchée par la distribution "d'eau de Rougon" spécialement mise en bouteille pour la Fête de la Nature 2015.



"Le mur d'eau", œuvre collective des élèves de l'école de La Palud



Un moulin à eau confectionné par Jean-Louis et gagné par Antoine



La lessive à l'ancienne, au lavoire

La journée s'est achevée par un "chemin de l'eau", petite promenade vers les différentes ressources en eau du village : le nouveau captage (commenté par Jean-Marie Audibert), le puits (commenté par André), la fontaine, le lavoire (où Nicole Charraix nous a remémoré les lessives d'antan), la gourgette, le tout agrémenté de lecture de poèmes (dont un écrit par Marie-France) et de divers textes en rapport avec l'eau, tirés des revues "Verdons".

Nous remercions les nombreux habitants de La Palud et de Montmeyan qui se sont déplacés pour cette manifestation.

- Vendredi 3 juillet 2015 : fête de l'école de La Palud.

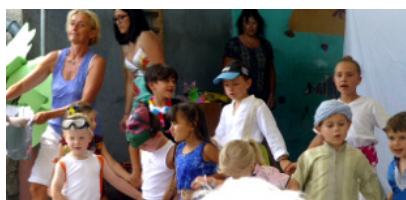


Pour fêter la fin de l'année scolaire, Christine, la directrice de l'école, Delphine l'institutrice et Ninou l'aide maternelle ont organisé un spectacle imaginé, écrit et joué par les élèves : l'histoire, pleine de rebondissements amusants, racontait le voyage de deux enfants partant à l'aventure pour visiter le monde. Les décors, les drapeaux représentant les différents pays, tout avait été réalisé par les enfants de La Palud et de Rougon.

Le spectacle a été suivi par des jeux organisés par les parents, ainsi que d'un copieux goûter.

La fête s'est terminée par la traditionnelle kermesse et un barbecue, dont le bénéfice a été reversé à la caisse du foyer de l'école.

Un grand bravo à toute l'équipe pédagogique !



- 5 juillet 2015 : jubilé du père Guy Gilbert.



Le samedi 3 juillet 1965, à La Rochelle, Guy Gilbert était ordonné prêtre. Ce dimanche 5 juillet 2015, il célébrait ses 50 ans de sacerdoce à la bergerie de Faucon, en présence entre autres de Mgr Nault évêque de Digne, de Mgr di Falco évêque de Gap, d'une délégation des prêtres chantants de Gap, du maire de Rougon et de nombreux participants venus partager ces moments de convivialité et de prière. En même temps, Guy fêtait les 40 ans de la bergerie de Faucon, 40 ans pendant lesquels il a su développer l'amour dans le cœur de ces jeunes qui ne l'avaient jamais connu.



Extrait de son message :

"À 80 ans l'âge n'use pas ma vocation. Je sais mieux mes limites, mes souffrances, mes manques, celles de l'Église qui ne m'a jamais lâché et qui m'a toujours fait confiance. Prêtre pour tous mais dans un monde dur, exigeant, amoral, il me faut combattre pour rester fidèle jour après jour."

- 14 juillet 2015 : Fête Nationale.



Le Maire prononce un discours rappelant la devise de la France "Liberté, Égalité, Fraternité" et développe toutes les conséquences de ces trois mots, pour un Français, dans la vie de tous les jours. Le conseil municipal entonne la Marseillaise, suivi de tous les présents y compris les jeunes.

Un apéritif est ensuite offert par la municipalité ; tous les présents apprécient la marquisette au citron et les amuse-gueules préparés par Évelyne, notre nouvelle épicière et restauratrice, que nous remercions.

- Noces de coton et noces de diamant.

Le 8 août, Stéphanie et Alain Martino ont convié tout le village à un apéritif pour fêter ensemble leur premier anniversaire de mariage. Un Schtroumpf est même venu spécialement de sa forêt pour l'occasion ...



Odette et Jo entourés de leurs enfants et petits-enfants



... puis le 29 août, c'est Odette et Jo Morland qui ont fêté leur 60ème anniversaire de mariage en conviant tout Rougon à un apéritif sur la place.

- 22 août 2015 : guinguette devant la Terrasse.

Spectacle improvisé à la Terrasse : une famille de vacanciers fait danser le village.

Le père joue de l'accordéon pendant que sa femme et sa fille entraînent les spectateurs ébahis dans de folles farandoles et des bourrées bretonnes.



- Septembre 2015 : ça tourne à Rougon !



Les visiteurs du Point Sublime ont été très étonnés de voir, derrière le monument à la mémoire de M. Blanc, un campement de yourtes, avec un puits, une éolienne, un réservoir d'eau etc... Il s'agit en fait d'un décor de cinéma pour le film réalisé par Émile Gaudreault : **"Père et fils thérapie"**, avec Richard Berry, Waly Dia, Julie Ferrier et Jacques Gamblin.

Ce film est un remake de son succès québécois *"De père en flic"* (2009), qui relate les aventures d'un duo de policiers père-fils chargés de résoudre une affaire d'enlèvement impliquant un collègue.

Parallèlement se déroulait le tournage d'un autre film d'aventures, **"Verdon secret"**, produit par Jean-Marc Paris, fondateur de l'Écociné Verdon à Gréoux les Bains.

Ce film nous fait revivre la première descente du Verdon en 1905 à travers l'histoire d'Hidalgo, jeune homme un peu introverti, mal à l'aise à notre époque, qui décide de refaire, 110 ans plus tard, la première descente du Verdon réalisée par Isidore Blanc et Édouard Alfred Martel.



Il nous emmène dans les endroits les plus beaux et les plus inaccessibles du Verdon, le long du sentier Blanc Martel mais aussi dans le Verdon Secret, cette partie du Verdon connue uniquement des kayakistes et des alpinistes car, au-delà du chaos de blocs de l'Imbut, il n'y a plus de sentier.

Le tournage a duré tout le mois de septembre ; les acteurs étaient pour la plupart des kayakistes professionnels. Une tonne et demi de matériel (dont des drones et la caméra 3D) a navigué sur 3 rafts spécialement aménagés. Impossible de remonter le matériel tous les jours, une partie de l'équipe bivouaquait donc dans les gorges avec le matériel. Heureusement, la motivation était au rendez-vous ! Les acteurs kayakistes qui jouaient les rôles d'Isidore Blanc et de Martel réalisaient là un de leurs rêves !

Nous pourrons voir ce film en avant-première à **Gréoux les Bains le 26 mars 2016** en 3D et sur un écran géant, en présence des acteurs et du matériel de tournage (bateaux, drones etc...).

Les Rougonnais sont invités à s'inscrire au plus tôt sur le site www.verdonsecret.com pour réserver leur place. Après cette date, le film sera diffusé au cinéma de Gréoux pour ceux qui veulent retourner le voir.



- 19 et 20 septembre : week-end de solidarité au profit de HTAP France.

L'association "Journée Paysanne" de La Palud s'est mobilisée pour organiser, comme tous les 2 ans, un week-end destiné à remettre des fonds à HTAP-France, une association chère à Magali et Philippe, qui soutient les malades atteints d'HyperTension Artérielle Pulmonaire et leurs familles, ainsi que la recherche médicale sur cette maladie.

Cette année, la manifestation a débuté samedi par un rassemblement de véhicules anciens et de prestige, qui ont ensuite parcouru un circuit sur la rive gauche du Verdon. En prime, une visite gratuite très intéressante du musée des tourneurs était proposée à Aiguines. Pour terminer la soirée, Fabien du bar "Lou Cafetié" a offert un concert animé par le groupe "Te3tio", qui a remporté un beau succès.

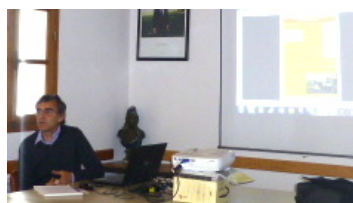
Le lendemain les nombreux visiteurs ont pu admirer les magnifiques véhicules rassemblés grâce à la motivation de Bernard Cauvin, puis participer au circuit commenté de la sublime route des Crêtes.

Pendant toute la journée, de nombreux artisans et producteurs locaux ont présenté leur savoir-faire et exposé leurs réalisations.

Le public a pu apprécier de nombreuses animations : tombola offerte par les commerçants, balades à dos de poney pour les enfants, barbecue, pizzas au feu de bois, etc...)

Nous profitons de cette occasion pour rendre hommage à Raymonde Allemandi qui a œuvré, aux côtés de Magali et Philippe dans l'association HTAP, et qui nous a quitté au mois de février dernier.

- Octobre-novembre : conférence sur la Grande Guerre et commémoration de l'armistice.



Le 15 octobre nous avons eu le plaisir de recevoir à Rougon, dans le cadre des rencontres organisées par la Communauté de Communes du Moyen Verdon, des représentants de l'association "Petra Castellana" de Castellane auquel s'étaient joints quelques Rougonnais. Cette année, Barrême, Châteauneuf-les-Moustiers et Rougon avaient été choisis pour ces sorties automnales.

Le thème de ces visites était "**La Vie au village durant la Grande Guerre**".

Après une brève introduction par Madame C. Leroy, organisatrice de cette manifestation, nous avons pu écouter un captivant exposé d'Alain Bagarry, reprenant en particulier les points développés lors de l'exposition de 2014 à Rougon sur la Commémoration du Centenaire de la Guerre de 1914-1918 (voir la Gazette de décembre 2014, pp 6-7).

L'exposé s'est vite transformé en une discussion sur les raisons du déclin démographique à Rougon et dans les communes voisines au cours des soixante années précédant la Grande Guerre. Ces communes entre 1850 et 1910 ont perdu, en effet, environ la moitié de leur population, et aucune construction n'a été faite au cours de cette période.

Après l'exposé, le groupe a visité le village en commençant par le quartier de la Chapelle puis a continué en

suivant les ruelles de la Ville, des Taulettes, du Baoux, du Riganel, de Notre Dame. Mais la visite du village a été interrompue par une averse.

Pour terminer cette journée, nous sommes retournés dans la salle municipale pour un goûter offert par la Communauté de Communes.

Nous remercions vivement Madame C. Leroy pour l'organisation de ces rencontres. Nous espérons nous retrouver à l'automne prochain sur un nouveau thème.



La cérémonie du 11 novembre a été marquée, en plus du discours du Maire, par la présence des 6 petits-enfants d'Augustin Collomb, agriculteur à Rougon mort pour la France en 1915 lors de la sinistre bataille des Dardanelles. Son petit-fils Jean-Claude lui a rendu un émouvant hommage, en racontant sa mobilisation malgré sa situation de père de 4 enfants, et en lisant sa dernière lettre.



FESTIVITÉS

- Du 25 au 28 juillet : **FÊTE DE LA ST CHRISTOPHE** organisée par :



À Rougon on sait s'amuser ! Quatre jours où le village se retrouve pour célébrer la St Christophe en toute simplicité. L'année de tous les records ! Résumé des temps forts de la cuvée 2015 :

Samedi : c'est parti !

Avec le **concours de boules** et le premier record : 41 équipes inscrites. Qui dit mieux ?

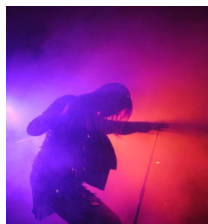
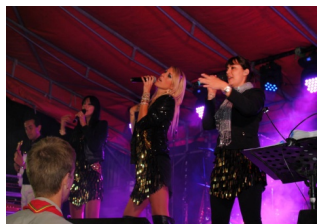


La **procession aux flambeaux** :

un peu de spiritualité avant le bal ! Une tradition, je dirais même une institution !



"Un samedi soir à Rougon" : "**Mirage**" a mis le feu !



Une ambiance de folie, du monde ... et toujours la marquise !

Chaud, très chaud !
Alors on danse !



Un dimanche bien chargé !

Le **tri des anchois** à 9h30 : ouf, c'est tôt !



Technique du tri de l'anchois : enlever l'arête principale, sans oublier la nageoire dorsale ! Marie-France a transmis la technique aux nouveaux venus. Merci ! Et merci à tous ceux qui sont venus trier ! Odeur marine garantie pour la journée !

La procession, la messe, les motards et les scouts !



Sans eux, la fête ne serait pas vraiment la fête !



La course, c'est sérieux ! Hommage à nos jeunes



La course pédestre :

Un vrai calvaire sous ce soleil ! Encore un record : 4 km en 14 minutes, qui dit mieux ?

Puis l'**apéro**, toujours tardif : une foule toujours aussi éclectique, mélangeant les sportifs, les croyants, les fêtards et les motards pour boire le breuvage des Rougonnais : la "Marquissette".

La **matinée récréative** : un dimanche après-midi consacré aux enfants avec de nombreux stands et les **jeux gratuits** inévitables comme les chaises musicales, la course en sacs et la paille, animés par Aurélien, Delphine et Jean-Michel.



Le **saucisson** : un record historique pour la longueur de la ficelle du saucisson. Partant de "La Ville", elle a terminé sa route dans la "Grand Rue" au niveau de la maison de Rose et Jean-Louis. Eh oui : 59,70m !



Le **lancer d'œufs frais** : Toujours pas de record pour cette année, mais la participation est toujours là. Alors à vos œufs pour l'année prochaine.



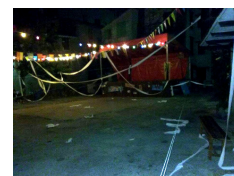
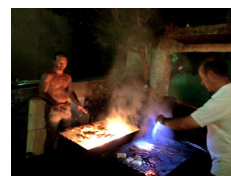
La soirée avec **Oxygène animation** : une soirée pour les jeunes, sons et lumières au programme, animée par le DJ du groupe oxygène.

Lundi : la fête est à nous !



Un **spectacle** encore à la hauteur !

Eh oui, à Rougon on est des Pros... Merci à nos ados de continuer cette tradition qui nous est si chère : faire danser nos petits pour notre plus grand plaisir.



Un "after" très "hot" et très tardif !

Mardi, c'est l'aïoli :



Tentes sur la place, soleil bien chaud, odeur d'ail bien prononcé, vous ne vous trompez pas, c'est la fin des réjouissances.

Moment de partage collectif et familial pour clore la fête patronale de Rougon. Avec un "bœuf" (une improvisation) de Canapacoustik c'est fantastique !

Encore un grand merci à vous tous pour cette fête 2015. Prenez soin de vous, et restez authentiques !

(Article communiqué par Delphine Larché)



- Du 2 au 14 août : feu d'artifice d'animations organisées par le Comité des fêtes.

Dimanche 2 : concours de boules.



Les 2 équipes gagnantes

Les Rougonnais ne se font jamais prier lorsqu'il s'agit de pratiquer ce sport provençal : la pétanque. Aussi furent-ils très nombreux à disputer le concours, animé par Rémi. Lors des parties acharnées, les concurrents ont surpris les spectateurs par les fulgurantes remontées de certaines équipes. Les gagnants ont été généreusement récompensés.

Mardi 4 : matinée récréative pour les enfants.



Cette année François a pris la relève de Robert pour les jeux des moins de 70 ans.... : pêche à la ligne, fléchettes, anneaux, parcours du combattant avec un œuf en équilibre dans une cuiller, parcours à deux le long d'un labyrinthe avec un ballon entre le front (pour ce jeu les adultes redeviennent des enfants) et différents jeux d'habileté avec

un lance-balles, sans oublier le repêchage avec la bouche d'une pomme de terre dans une bassine d'eau, où même les moins de 3 ans ont réussi à sortir leur pomme de terre (ou pomme d'eau!?!)

Mercredi 5 : concours de boules + grillades.



Le concours de boules organisé par François et Rémi a eu un grand succès; les joueurs avaient à cœur de gagner, mais l'ambiance bon enfant était plutôt à la galéjade, les moins jeunes conseillant les plus jeunes, et le public encourageant les concurrents par ses applaudissements.



Une partie très animée

Cette belle journée fut clôturée par une distribution des prix généreuse et des grillades très appréciées.

Les grillades ont du succès

Jeudi 6 : loto.



De nombreux joueurs ont tenté leur chance au loto. Malgré la chaleur exceptionnelle du mois d'août, l'ambiance sous le tilleul de la Terrasse fut joyeuse et animée. Cette année, François tirait les numéros avec un appareil à manivelle prêté par "les chasseurs".

Beaucoup de participants sont partis réjouis, ayant gagné de beaux lots.



Vendredi 7 : marché artisanal.



Ce jour là, la place Isidore Blanc s'est réveillée au son des parasols qui s'ouvraient, des tables qui s'installaient et des artisans qui débattaient leurs marchandises : miel et produits dérivés de Manu et Félicia, pains et gourmandises de Yoann (du Moulin de Soleils), objets cousus main utiles à la ménagère de David et Violette, bijoux toujours appréciés de Galajade, bracelets brésiliens de Patrick, créations d'objets en tissu de Domi. Tous ces stands se sont installés autour d'une sculpture monumentale de Peter trônant au milieu de la place.

Concours de cuisine "la salade dans tous ses états".



Les candidats s'appliquent et soignent leur présentation

Carine et François ont organisé un concours de cuisine, devenu maintenant traditionnel. Le thème cette année était "la salade dans tous ses états". Les différents concurrents et concurrentes se sont appliqués à confectionner des créations pleines d'imagination et de saveurs, que le jury a eu beaucoup de mal à départager.



Le jury est concentré



Proclamation des résultats



Après les résultats, les visages sont plus détendus

Vendredi 14 : vide-grenier et soirée gâteaux.

Comme chaque année, Laurence s'est chargée de l'organisation de cette journée, sous l'égide du Comité des Fêtes. Cette manifestation attire non seulement les Rougonnais désireux de se séparer des objets qui encombrant leurs greniers, caves et garages, mais aussi des professionnels de la brocante ; les stands s'étalent de la place Isidore Blanc jusqu'à la fontaine.



Les clients sont nombreux, les affaires vont bon train et, la bonne ambiance aidant, les idées fusent : pourquoi ne pas organiser une soirée-gâteaux ce soir ? L'idée est retenue et le soir venu, un défilé de porteurs et porteuses de plats à tartes et gâteaux s'achemine comme des rois mages vers la salle du balconnier ; quelle bonne odeur ! On a envie de tous les goûter !



Le tirage de la tombola clôture cette soirée gastronomique.

- Samedi 15 août : fête des chasseurs.

Concours de boules.

Cette fête traditionnelle a réuni, malgré une petite averse, un nombreux public, tant pour le concours de boules que pour la copieuse et excellente anchoïade qui a suivi.



Chacun son style !

Anchoïade et tirage de la tombola.



Cette manifestation a une renommée internationale, puisque parmi la nombreuse assistance nous avons remarqué la présence d'une Japonaise qui, semble-t'il, a apprécié cette excellente anchoïade. La tombola était dotée de très nombreux lots, aussi bien utilitaires que comestibles.

Les chasseurs ne perdent pas leur temps pendant que chauffe le barbecue...



- 30 novembre : Halloween !

D'année en année les enfants de Rougon se fabriquent des costumes de plus en plus effrayants...



... et la récolte de bonbons, caramels, biscuits et sucettes est de plus en plus abondante ! De quoi assurer du travail aux dentistes jusqu'à la fin de leur vie !!

- Des nouvelles d'Aline Audibert :

Elle séjourne provisoirement à la maison de retraite de l'Hôpital Local de Riez en attendant qu'une place se libère à celle de Castellane comme elle le souhaite, puisqu'elle ne peut plus vivre seule à Rougon. Bien sûr, son village lui manque, mais elle a lié connaissance avec sa voisine de chambre, une dame très gentille qui s'occupe bien d'elle.

ÉTAT CIVIL

Nous souhaitons la bienvenue à **Sergio**, fils de Céline et Pierre Dozol, petit-fils de Rose-Noëlle et de Jean-Pierre Chantron, ainsi qu'à **Andria** Rajaonson, né le 30 janvier 2015, fils d'Angèle et Yann, petit-fils d'Isabelle Marcq et de Gérard Susini, et arrière-petit-fils de Georgette Susini.

MARIAGE :



Le 1er août, le Maire Jean-Marie Audibert a procédé à la célébration du mariage de Yann avec Angèle, fille d'Isabelle Marcq et de Gérard Susini.

Le Père Guy a ensuite béni cette union. La cérémonie a été suivie d'un apéritif sur la place du village.

Toutes nos félicitations et vœux de bonheur aux "novis" !

DÉCÈS :

- **Georges TURCAT**, papa de Christine Morréale et d'Annie Ferraris, a été inhumé au cimetière communal de Rougon le 14 février 2015.
- **Prosper MAUREL**, décédé dans sa maison le 19 avril, inhumé au cimetière communal le 22 avril 2015.

ACTIONS RÉALISÉES OU ENGAGÉES

7 mai 2015 : réouverture du Point Multiservices :

Le Point Multiservices a enfin réouvert ses portes, inauguré par un sympathique apéritif offert par Évelyne, la nouvelle gestionnaire.

Les Rougonnais peuvent de nouveau s'approvisionner sur place et les amateurs de café se retrouver à la terrasse. Cet été, gens du pays et touristes ont pu apprécier les repas du restaurant préparés par Évelyne, et les randonneurs se fournir en pique-niques avant d'aborder la montée vers Suech, Praou ou Chasteuil.

À l'automne, Évelyne a eu la bonne idée d'organiser des parties de scrabble et de cartes, ce qui a donné l'occasion aux amateurs de se retrouver au café les jours de mauvais temps.

Vous pouvez dès maintenant réserver vos repas au restaurant (04 92 61 23 48).

Les travaux de rénovation du Point Multiservice n'ont pas pu encore débuter comme prévu à l'automne, en raison des retards pris par le dossier d'attribution des subventions.

Pour compléter les services à la population, mentionnons aussi la présence " *ad experimentum* " du poissonnier le mardi main et du boucher le vendredi matin.

Le balconnier :



Avant



Après

Les travaux de réhabilitation de la maison du balconnier sont enfin terminés. Ses deux appartements (un T2 et un T4) sont occupés, et la salle communale du rez de chaussée a déjà été plusieurs fois utilisée et appréciée lors des festivités de cet été.

Elle reste à la disposition des Rougonnais et des différentes associations, qui peuvent faire une demande d'occupation auprès de la Mairie (voir les conditions ci-dessous).

INFORMATIONS MUNICIPALES

Règlement intérieur des salles municipales :

1) Les salles municipales peuvent être mises à la disposition du public pour des activités culturelles ou de loisirs.

2) **Conditions de location :** les demandes de location sont à déposer par écrit en mairie aux heures d'ouverture, au minimum deux semaines avant son occupation.

3) **Montant de la location :** la location est facturée par demi-journée. Le montant du loyer est fixé par délibération du Conseil municipal. Un chèque de caution peut être demandé lors de la remise des clés et après accord sur l'état des lieux. Si aucune dégradation n'est constatée lors du second état des lieux, le chèque de caution est restitué. Il est impératif de veiller au respect de la quiétude du voisinage. Fumer dans la salle n'est pas autorisé.

4) **Entretien des locaux :** la salle louée devra être rendue aussi propre que le locataire l'aura trouvé en entrant. Le nettoyage d'avant la restitution des clés est à la charge du locataire. Tout dysfonctionnement constaté devra être signalé dans les meilleurs délais.

5) **Responsabilité du locataire** : la responsabilité du locataire sera engagée en cas de préjudice causé aux mobiliers ou à l'immeuble du fait de la location.

6) **Conditions particulières de location** : pour les associations extérieures à la commune, la location donne lieu à la signature d'une convention de mise à disposition qui précise notamment le montant de la location, sa durée et le nombre de personnes accueillies.

En cas de perte de la clé, son remplacement sera facturé au locataire et, si nécessaire, il en sera de même pour la serrure si celle-ci doit être remplacée. Le locataire ne doit rien fixer sur les murs.

Heureux dénouement d'un feuilleton judiciaire :

Chronologie de l'affaire :

- De 1999 à 2008, M. Serge Le Disses a assuré en C.D.D. le gardiennage du camping municipal.
- En novembre 2008, M. Le Disses réclame à la commune le paiement de 9 347 h supplémentaires pour la période 2003/2008, soit 153 641 €.
- En Avril 2009, sa demande auprès du Tribunal administratif de Toulon s'élève, toutes indemnités et préjudice compris, à 213 505 €.
- En juin 2009, le dossier est transmis au Tribunal Administratif de Marseille.
- Le 5 Septembre 2014, après 5 ans de diverses péripéties judiciaires, le dossier est traité par la cour d'appel d'Aix qui ramène le total des heures de 9 347 h à 207 h et le montant dû à 5 177 €.

Conclusion :

Les deux équipes municipales qui ont eu à gérer ce dossier ont fait preuve de ténacité et remercient Danièle Guillot pour ses judicieux conseils juridiques qui ont contribué à ce résultat.

Au total, outre le temps perdu à se justifier (équipes municipales et secrétariat), la commune a dû déboursier pour ce procès (qui n'aurait pas eu lieu d'exister) :

Honoraires des avocats :	18 747 €
Arriéré versé à Mr Le Disses :	4 624 €
Charges sociales :	2 073 €
TOTAL :	25 444 €

Opération Façades et Toitures :



Un immeuble appartient à son propriétaire mais la vue de celui-ci, de sa façade, de ses toitures, appartient un peu à tout le monde...

Votre maison est située dans un centre bourg, au cœur d'un village ou dans un hameau et vous souhaitez rénover sa toiture et/ou ses façades.

La Communauté de Communes du Moyen Verdon a mis en place depuis plusieurs années une opération « Façades et Toitures », avec le soutien du Conseil régional Paca.

Cette action de mise en valeur du cadre de vie et de conservation du patrimoine accompagne les propriétaires privés, sans critères de ressources, dans les travaux de réfection de toiture et de ravalement des façades de leurs immeubles, quelle que soit leur affectation.

L'équipe du service habitat est à votre disposition pour des conseils techniques et architecturaux gratuits, ainsi que pour le montage de votre dossier de demande de subvention.

Depuis 2005 la Communauté de Communes du Moyen Verdon a signé une convention avec la Fondation du Patrimoine ; ainsi, selon « l'intérêt patrimonial » de l'immeuble, la nature des travaux prévus, la Fondation du Patrimoine peut attribuer un label à l'immeuble et permettre à son propriétaire de bénéficier d'une défiscalisation de 50% ou de 100% du montant hors subventions des travaux de restauration de façades et/ou de toiture.

Contact : Gisèle DONNINI au 04 92 83 99 26.

Distribution de l'eau :

Attention :

N'oubliez pas qu'à compter du 1er janvier 2016, la tarification de l'eau passera du système forfaitaire à l'abonnement + consommation par relevé au compteur.

Pour les particuliers, le tarif est fixé à :

50 € pour l'abonnement et 2,60 € le m³ d'eau consommée.

Le règlement de l'eau a été envoyé aux usagers ; si vous ne l'avez pas encore reçu, merci de vous rapprocher de la Mairie.

D'autre part, vous avez remarqué que cet été, la sécheresse a sévi sur de nombreuses régions françaises, dont la nôtre. Vous avez aussi pu constater qu'à aucun moment nous n'avons été obligés d'interrompre la distribution de l'eau, comme cela se produisait les années précédentes : c'est grâce au forage de la Tieye, mis à contribution chaque fois que le niveau du bassin est trop bas.



Mise en place du nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) :

Le futur P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), qui doit à terme remplacer le P.O.S (Plan d'Occupation des Sols), est toujours en cours d'élaboration. Une réunion publique d'information aura lieu dans le courant du 1er semestre 2016 pour exposer la situation et répondre à toutes les questions que ne manquera pas de susciter le P.L.U.

Ouvrages en vente au Point Information de Rougon :

– Des fiches de randonnées pour vous aider à préparer vos randonnées (0,90 € chacune) :



Le sentier
Blanc-Martel



Le plateau de
Suech



Le tour de Breis



Le tour de
Barbin

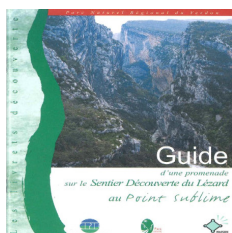


Le sentier du
Bastidon

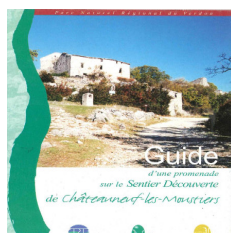


Le sentier des
Pêcheurs

– Guides de promenades sur les sentiers de découverte (4,00 € chacun)

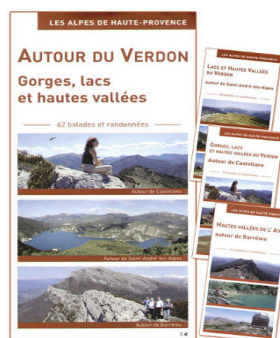


Le sentier du lézard



Le sentier de
Châteauneuf-les
Moustiers

– Paquet de 3 cartes de randonnée : 5,00 €



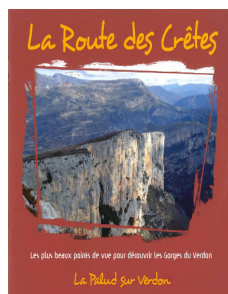
Elles comportent une cartographie précise des balades sur fond IGN ainsi que les descriptifs de 62 randonnées couvrant l'intégralité du territoire des Communautés de Communes du Moyen Verdon et du Teillon. Autour de Castellane, autour de saint André les Alpes et autour de Barrême.

– Livrets (5,00 € chacun) :



Instituteur de la République, photographe paysagiste mais aussi reporter, éditeur de cartes postales, poète, guide, délégué du touring club de France... Isidore blanc est l'initiateur du sentier des Gorges (sentier Blanc-Martel).

40 pages de textes et de photos d'archives retraçant la vie de cet instituteur pas comme les autres.



Cet ouvrage composé de textes mais surtout de photos met en avant toute l'histoire de la formation géologique du canyon à la construction de la mythique route des crêtes, en passant par la faune et la flore (et le vautour fauve).

Une carte de la route des crêtes et les coordonnées GPS des belvédères sont inclus dans le livret.

Signalisation des activités économiques : ce qui a changé en 2015

Dans le territoire du Verdon comme dans toute la France, les règles relatives aux enseignes, aux enseignes lumineuses, mais surtout aux préenseignes, ont changé.

En particulier, les enseignes sont soumises à autorisation non pas du maire, mais du Préfet, et l'instruction est effectuée par la DDT de Digne, où vous devez désormais envoyer vos demandes d'enseigne (formulaire cerfa disponible sur internet www.service-public.fr).

D'autre part, depuis le 13 juillet 2015, seules sont autorisées les préenseignes pour les activités en relation avec la fabrication et la vente de produits du terroir ainsi que pour les activités culturelles et les monuments historiques.

Face au besoin d'information, le Parc naturel régional du Verdon vient de mettre à jour sa charte signalétique : un guide pratique à l'attention des élus et des acteurs économiques du Verdon. Ce guide pratique, téléchargeable sur le site internet du Parc www.parcduverdon.fr et distribué dans les mairies, explique la réglementation relative à chaque type de panneau et propose des solutions pour se signaler, dans le respect des paysages et du patrimoine bâti du Verdon.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous procurer cette charte signalétique ou à vous rapprocher du Parc du Verdon : 04 92 74 68 00.

Rappels :

- M. le Maire reçoit sur rendez-vous les lundis et vendredis.
- Le secrétariat de mairie est ouvert au public les **lundis, mardis et vendredis de 9h30 à 12h30**.
- Le bureau de Poste est ouvert les **lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 12h**.
- La déchetterie de **Castellane** (tél 04 92 83 39 21) est ouverte du **lundi au vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 10h et de 13h30 à 17h30** ; celle de **La Palud** est ouverte les **lundis de 11h à 12h, les mardis de 13h30 à 14h30 et les vendredis de 16h à 17h**.
- Pour vous libérer de vos encombrants, inscrivez-vous en mairie en précisant leur nature et leur nombre : tout n'est pas possible !
- Les loueurs de meublés sont tenus de s'acquitter des différentes taxes réglementaires, ne l'oubliez pas ! Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie.

La **GAZETTE DE ROUGON** est une publication de la mairie de Rougon.

Directeur de la publication : Jean-Marie Audibert.

Rédaction et mise en pages : Denise et Robert Gonczi.

Crédits photos : Denise Gonczi, Delphine Larché, Jean-Marc Lucco, François Rodriguez.

Vous pouvez retrouver cette Gazette sur le site :

www.rougon.fr, rubrique "mairie".